



Présence Internationale

Rue Lt. Freddy Wampach 23
1200 Bruxelles
Email: pbi-belgium@scarlet.be
http://www.peacebrigades.org
CCP: 000-1668395-92
BNP Fortis: 001-1016453-66

BELGIQUE-BELGIE
P. P.
4800 VERVIERS 1
P 001436

N° 110

Ed. resp. : M. Vasic, Rue Lt. Freddy Wampach 23, 1200 Bruxelles - Bureau de dépôt : Verviers 1 - Envoi non prioritaire à tarif réduit
Abonnement : 7 euros - Cotisation de sympathisant : 10 euros - Cotisation de membre effectif : 13 euros

Soutenez l'action de PBI !

Pour ceux qui en doutaient encore, la disparition de 43 étudiants survenue à Iguala, Guerrero, le 26 septembre dernier et due selon toute vraisemblance à une action conjuguée de la police municipale et du crime organisé, vient de jeter une lumière crue sur l'exécration situation des droits humains au Mexique en général et sur l'odieuse pratique de la disparition en particulier.

Ce n'est pas pour rien que PBI déploie depuis des années des équipes de volontaires dans cet immense pays gangréné par la corruption et l'impunité. Hasard du calendrier, alors que le président mexicain Enrique Peña Nieto avait toutes les peines du monde à convaincre sa population de la véracité de ses promesses en matière de lutte contre ces fléaux, PBI organisait, en novembre dernier, une visite européenne de la défenseure des droits humains Silvia Mendez, du Centre des Droits de l'Homme *Paso del Norte*, basé à Ciudad Juarez et accompagné par PBI. Lors de son passage à Bruxelles, elle a eu l'occasion de rencontrer les autorités belges et de leur exposer son point de vue sur la corruption des forces de sécurité mexicaines et le climat général d'impunité qui justifient son travail.

A la question que lui posait un conseiller du Ministère belge des Affaires Etrangères : « Vous sentez-vous menacés en tant que défenseurs des Droits de l'Homme au Mexique ? », Silvia Mendez a répondu : « Depuis l'ouverture du centre, *Paso del Norte* a subi des intimidations et des menaces, puis une intrusion brutale des forces de l'ordre dans les locaux en 2010, suivie d'une campagne de diffamation ; mais on a vu une nette amélioration depuis que PBI nous accompagne et suscite une attention internationale via les ambassades et les gouvernements étrangers ».

Même si notre présence auprès des défenseurs menacés reste modeste, un tel témoignage ne peut que nous inciter à vous encourager à soutenir encore plus notre action là où les droits humains sont en péril. La façon la plus efficace pour le faire demeure l'ordre permanent. Tous les dons sont les bienvenus mais les versements réguliers rendent davantage possible la planification de nos activités en fonction des rentrées régulières. Que le montant en soit de 1, 5 ou 10 euros par mois, votre virement mensuel nous permet de prévoir le montant de nos contributions aux projets, qui peuvent à leur tour optimiser l'utilisation de leur budget grâce à des prévisions de rentrées fiables.

Ordre permanent ou pas, si vous souhaitez une attestation fiscale, c'est possible en versant vos dons (d'un total annuel de minimum 40 euros) au compte IBAN BE37 0000 0000 2828 (ancien format 000-0000028-28) d'Oxfam-Solidarité, avec la communication «AMC/OO018-PBI ». En fait, avec ces dons, Oxfam finance notre projet au Guatemala.

Dans ce numéro...

Mexique

Visite en Europe de Silvia Mendez, défenseure des droits humains mexicaine
Page 2

Entretien avec Manon Yard, volontaire française à Chihuahua
Page 3

Colombie

Négociations de paix et restitution des terres
Page 4

Dans le mouvement

Le film "La fièvre de l'or", un défenseur guatémaltèque et une ex-volontaire PBI au Festival des Libertés de Bruxelles
Page 6



PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation internationale impartiale et indépendante de tout gouvernement, toute tendance politique ou croyance religieuse. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL organise une présence internationale dans les zones de conflit armé à la demande d'associations locales menacées afin de sauvegarder l'espace nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'un dialogue et d'une résolution non violente des conflits. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation officiellement reconnue par les Nations Unies.

Mexique

Visite en Europe de Silvia Mendez, défenseure des droits humains mexicaine

Durant le mois de novembre 2014, avec le soutien d'autres associations, PBI a organisé une visite européenne de la défenseure des droits humains Silvia Mendez Hernandez. Travaillant sur des thématiques de torture et disparitions forcées dans l'Etat de Chihuahua, elle a rencontré diverses personnalités de plusieurs Etats européens, appartenant au monde politique, institutionnel ou de la solidarité.

Silvia Mendez Hernandez travaille depuis plus de 10 ans à la défense des victimes de torture et des familles de disparus dans l'Etat de Chihuahua, au Nord du Mexique. Après avoir travaillé dans une *maquiladora* à Ciudad Juarez, Silvia Mendez obtient un Master en sciences sociales centré sur les communautés indigènes. En 2004, elle intègre le Centre des droits de l'Homme « Paso del Norte », dont elle devient l'administratrice en 2009.



Le Centre des droits de l'Homme Paso del Norte a deux activités principales : l'accompagnement des victimes, en priorisant les cas de torture et de disparitions forcées, et le plaidoyer politique. Les cas sont pris en charge de façon intégrale, comprenant un travail juridique, de communication ainsi qu'un soutien psychologique pour les victimes. De plus, l'organisation offre également des conseils et des ateliers de formation, comme par exemple sur l'usage du

Protocole d'Istanbul, un manuel pour enquêter efficacement sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Paso del Norte fait régulièrement l'objet de menaces et de harcèlement de la part des autorités fédérales et fédérées, y compris une incursion dans ses bureaux le 5 juin 2011 – un incident qui a mené à une recommandation de la Commission nationale mexicaine des droits de l'Homme – et des épisodes d'espionnage en 2012. Les membres de l'organisation savent qu'en raison des cas sensibles sur lesquels ils travaillent (qui incluent des plaintes contre les forces de sécurité mexicaines), leur niveau de risque est élevé et ils craignent constamment des représailles.

Le Centre des droits de l'Homme « Paso del Norte » est situé à Ciudad Juarez, dans l'Etat de Chihuahua, une des villes les plus touchées par les violences et les disparitions dans le cadre de ladite « guerre contre le crime organisé et le narcotrafic ». Le Centre est dirigé par le prêtre Oscar Enriquez Perez. Fondé en 2001 pour défendre les droits humains dans la région face à la violence croissante dans la ville, il offre appui et conseils aux communautés en matière de droits civils et politiques. Le contexte inquiétant de crimes contre les femmes, exécutions, corruption des forces de sécurité publique et le climat général d'impunité rendent son travail nécessaire. En effet, la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) mexicaine a enregistré 1 505 plaintes pour torture et mauvais traitements en 2013 contre 219 en 2003, soit une augmentation de 600 % en dix ans. Or les plaintes ne représentent qu'une infime part des cas de tortures et mauvais traitements, tant les victimes craignent les représailles. En avril 2014, le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, Juan E. Méndez, en visite au Mexique, a dénoncé une « endémie inquiétante » au sein de « tous les corps de sécurité publique, policiers ou militaires. » L'impunité des coupables est quasi systématique.

PBI a ouvert une antenne régionale dans le Nord du Mexique pour accompagner des organisations des Etats de Chihuahua et Coahuila, qui défendent les victimes de torture, disparitions forcées, mais aussi les droits des migrants. Depuis août 2013, Paso del Norte est la première organisation accompagnée par PBI dans le Nord du Mexique. Silvia Mendez était en Europe à l'occasion d'une tournée dans plusieurs pays (Pays-Bas, Belgique, Allemagne, France) et s'est notamment rendue à la rencontre des institutions européennes à Bruxelles. Dans les différents pays européens qu'elle a visités, Silvia Mendez a présenté le travail de ces organisations mexicaines de défense des droits humains et sensibiliser l'opinion publique européenne sur le fléau de la disparition forcée et les risques que prennent ceux qui la dénoncent. C'est en effet grâce à l'appui politique, institutionnel, solidaire et citoyen de la communauté internationale que Silvia Mendez et ses collègues peuvent mener à bien ce combat essentiel aux côtés des victimes et de leurs familles, contre la torture et l'impunité systémique qui ravage le pays, pour la recherche des disparus et que justice soit rendue.

Au niveau national, plus de 26 000 plaintes pour disparition forcée ont été déposées durant le sexennat de Felipe Calderon (2006-2012). Depuis 2013 et le début de la présidence d'Enrique Peña Nieto, au moins 9790 plaintes pour disparition forcée ont été répertoriées. Malgré l'engagement du nouveau président à lutter contre ce phénomène, les avancées sont quasi nulles. Face à l'inaction de l'Etat, les familles s'organisent pour retrouver leurs proches grâce à l'aide d'associations comme Paso del Norte. Il est indispensable que des mesures concrètes soient prises rapidement par le gouvernement pour permettre de retrouver ces personnes et de poursuivre les responsables, qu'il s'agisse de criminels ou de représentants de l'Etat.

Manon Cabaup



Mexique

Entretien avec Manon Yard, volontaire française à Chihuahua

Manon Yard est Française. Elle a intégré l'équipe Nord de PBI-Mexique en juin dernier en tant que bénévole. Près de 5 mois après sa prise de fonctions, elle a accordé à PBI-France un entretien où elle revient sur son parcours, ses motivations, sa mission de volontaire ainsi que sur les spécificités du projet de PBI dans le Nord du Mexique.



Pourrais-tu te présenter aux lecteurs en quelques mots ?

J'ai 28 ans et suis diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes, avec une spécialisation de Master en ingénierie de projets avec l'Amérique latine (Toulouse II). Au cours de mes études, j'ai passé une année au Chili en échange universitaire, expérience qui a initié mon attrait et intérêt pour la région latino-américaine. Après un stage au sein d'un centre de coopération Amérique latine – Europe à Santiago du Chili, je suis retournée en Europe et ai ensuite navigué entre organisations internationales et ONGs, en cherchant toujours à combiner la défense de valeurs importantes à mes yeux (humanité, respect de la dignité humaine, défense des plus vulnérables), les échanges interculturels et la découverte de nouvelles thématiques. Ces deux dernières années, j'ai ainsi travaillé pour le Comité international de la Croix-Rouge à Genève et collaboré comme bénévole auprès de la Croix-Rouge genevoise, principalement sur des projets jeunesse et éducation.

Comment as-tu connu PBI ? Pourquoi as-tu souhaité partir sur le terrain ?

Après plusieurs expériences de siège, je souhaitais partir sur le terrain afin d'être plus proche des problématiques sur lesquelles j'avais travaillé et de pouvoir effectuer un travail direct de protection. J'ai commencé mes recherches et, en l'espace de quelques semaines, plusieurs personnes de mon entourage personnel et professionnel m'ont mentionné le travail des équipes de PBI sur le terrain. J'ai trouvé que c'était une belle coïncidence et ai donc décidé de chercher à en savoir plus. J'ai ainsi participé à une session d'information de PBI-Suisse à Genève, qui m'a convaincue de participer à un week-end de préformation de PBI-Suisse quelques semaines plus tard. Au cours de ce weekend, les témoignages d'anciens volontaires, les jeux de rôle, les interactions avec les autres participants et les membres de PBI m'ont décidée à déposer ma candidature et à tenter l'aventure.

Quelles étaient tes attentes par rapport à cette nouvelle mission? Après quelques mois passés sur le terrain, ont-elles été comblées ?

Cela fait maintenant près de 5 mois que je suis au Mexique, au sein de l'équipe du Nord dont les bureaux se trouvent à Chihuahua, dans l'Etat du même nom. Ces 5 mois ont été bien remplis, mais je crois pouvoir dire que, jusqu'à présent, je n'ai pas été déçue de l'expérience !

Mon attente principale était de pouvoir apprendre dans bien des domaines : communication, dialogue avec les autorités, droits de l'Homme, non-violence, protection et sécurité, ... Et de ce point de vue, j'apprends tous les jours. Je voulais aussi pouvoir contribuer concrètement à une cause qui me paraît juste, la protection de défenseurs de

droits humains menacés de par leurs activités. S'il est évident que le travail au sein d'une équipe PBI est loin d'être facile tous les jours, que les sources de frustration sont nombreuses et que l'impact direct de notre action n'est pas toujours visible, je reste convaincue que, sur le long terme, PBI joue, à son humble échelle, un rôle essentiel dans la protection de ces individus engagés dans la lutte contre l'impunité et dans la défense des droits humains : il s'agit là d'un travail de fourmi qui, petit à petit, porte ses fruits. Et le fait d'y contribuer est en soi une source indéniable de satisfaction ! Enfin, il était également important à mes yeux de vivre une expérience humainement riche, tant au contact des organisations accompagnées qu'au sein même de mon équipe. Or j'ai la chance d'avoir une super-équipe et de travailler aux côtés de défenseurs et collègues riches d'expériences et de valeurs, avec lesquels il est facile d'échanger. Ça ne fait pas tout, certes, mais cela contribue tout de même grandement à m'inspirer et à me motiver.

En quoi consiste ton travail de volontaire ?

Difficile de résumer le travail d'un volontaire PBI mais, de façon générale, je dirais qu'il vise à offrir une protection internationale aux défenseurs sur le terrain, afin de dissuader tout type d'attaques. Concrètement, cela consiste à donner une visibilité nationale et internationale au travail des organisations et défenseurs que nous accompagnons, par le biais de newsletters, publications ou des réseaux sociaux, mais également en organisant des visites sur le terrain du corps diplomatique par exemple. Cela passe également par un dialogue régulier avec les autorités, au niveau municipal, étatique et fédéral, afin de plaider la cause des organisations accompagnées. Par ailleurs, l'accompagnement des organisations comporte une composante de conseil en protection, sécurité et plaidoyer politique. Il m'arrive donc d'appuyer des ateliers de formation sur ces thématiques. Enfin, il s'agit d'accompagner physiquement des défenseurs dans leurs activités quotidiennes, lors de réunions ou d'événements particuliers, de façon à incarner la préoccupation de la communauté internationale.

Ça, bien sûr, c'est la partie visible du travail ! Nos activités de visibilité et de plaidoyer supposent de bien connaître le contexte politique et social dans lequel nous nous situons. Une part importante de mon travail de volontaire consiste donc à effectuer un travail continu de veille informationnelle et analyse politique. Ensuite, il y a tout un travail interne de logistique des déplacements, planification, coordination, gestion financière de l'équipe, formation des nouveaux collègues, maintenance du bureau et entretien de la maison. Bref, un peu de tout !



Colombie

Négociations de paix et restitution des terres

Alors que les négociations se poursuivent depuis deux ans entre le gouvernement de Juan Manuel Santos et les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC), des tensions apparaissent ici et là dans la population et des menaces pèsent sur quelques défenseurs impliqués dans des affaires de restitution des terres. La Commission interecclésiale de Justice et Paix les attribue à des groupes paramilitaires.

Depuis le 18 octobre 2012, le gouvernement de Juan Manuel Santos et les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC) sont officiellement à la table des négociations pour tenter d'arriver à un accord qui marquerait la fin d'un conflit armé de plus de 50 ans et qui, selon le dernier rapport du *Centro Nacional de Memoria Histórica* (CNMH) récemment remis au Président Santos, aura provoqué entre 1958 et 2012, plus de 220.000 assassinats, dont 80% parmi les civils.

Après une première phase d'approche et de contacts menés dans le plus grand secret au cours de l'année 2012, les négociations se font aujourd'hui de manière ouverte. Les deux parties comptent s'accorder sur 5 points clefs avant l'approbation finale et la mise en place des termes de ces accords :

1. Le développement des zones rurales ;
2. La participation politique, c'est-à-dire l'autorisation pour les membres des FARC de réintégrer la vie politique du pays ;
3. La fin du conflit et le dépôt des armes ;
4. La solution au problème de la production de drogue ;
5. L'identification et la réparation due aux victimes du conflit.

Des accords ont été trouvés sur les points n°2 (en novembre 2013), puis n°1 (en mai 2014). Les trois derniers points restent en cours de négociations, et c'est notamment sur le dernier point que des controverses ont vu le jour dans le pays. Au début du mois de juin, il a été décidé par les deux parties qu'un groupe de personnes victimes du conflit allait participer aux négociations. Si cette initiative a été applaudie par le Haut Commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme, par la voix de son porte-parole Rupert Colville, la décision ne fait pas l'unanimité.

Premièrement, il semble impossible de représenter toutes les victimes de chacun des groupes ethniques de Colombie, tout comme il est impossible de répertorier tous les faits ayant causé un dommage à certaines personnes. Bien qu'il ait effectivement reconnu que ceci représentait une « expérience unique, qui n'a jamais été tentée auparavant », le représentant de l'ONU en Colombie, Fabrizio Hochschild, a cependant concédé qu'il serait « impossible de représenter les 6,5 millions de personnes victimes du conflit ». La controverse porte également sur



le fait que des militaires et des policiers fassent partie des groupes de victimes qui feront le voyage jusqu'à La Havane. Ceux-ci pourront effectivement bénéficier de la « *Ley de Víctimas* » qui garantit réparation à toutes les victimes du conflit.

De plus, les FARC eux-mêmes ont demandé à être reconnus comme victimes du conflit. Ce point doit être discuté lors des prochaines négociations.

Enfin, malgré le fait que ce point doive, selon les parties elles-mêmes, répondre aux principes de vérité, justice, réparation, garantie de non répétition des faits, et de respect des droits humains, Amnesty International dénonce le fait qu'il n'y ait aucun engagement quant à la traduction en justice des responsables d'éventuels crimes contre l'Humanité au terme des négociations.

Au-delà de ces controverses, le fait que les victimes participent aux négociations est une manière forte de reconnaître leur existence, et par là-même, la nécessité de réparer les dommages qui leur ont été causés. Ceci reste un point clef des négociations, d'autant plus que PBI continue à recenser de nouvelles victimes et de nouvelles menaces.

Le Rapport global sur les déplacements forcés (*Informe Global de Desplazamiento Forzado*) confirme en effet que la Colombie est le pays d'Amérique latine comptant le plus de personnes déplacées (5,7 millions sur les 6 millions que compte le continent) et le second pays au monde après la Syrie. Les principaux responsables de cette crise humanitaire sont les groupes armés. La *Comunión Intereclesial de Justicia y Paz* (CIJP)



A m é r i q u e s

accompagnée par PBI, se bat aujourd'hui pour qu'un Espace Humanitaire soit créé dans le secteur de Puente Nayero pour interdire l'accès à cette zone aux néo-paramilitaires et aux bandes criminelles. Dans ce contexte de lutte, le défenseur des droits humains Danilo Rueda a récemment été menacé par un homme armé.

Par ailleurs, les menaces contre les défenseurs pour la restitution des terres se multiplient. Les deux principaux leaders accompagnés par PBI dans la région du Curbaradó, Yomaira Mendoza et Enrique Cabeza, continuent de recevoir des menaces de mort, notamment après avoir témoigné contre les expulsions auprès de la gendarmerie, et après que Mme Mendoza ait reçu la visite et l'appui de l'Ambassadeur de Norvège, Lars Vaagen. En effet, ces deux défenseurs ont aujourd'hui un rôle clef dans le pro-



cessus judiciaire en cours contre les entreprises de plantation de bananes, de palmiers et les éleveurs qui occupent des terres de manière illégale dans les régions d'Apartadó, Llano Rico, El Cerrao, San Rafael et une partie de l'Andalucía. Ces défenseurs ont dû quitter leur propre résidence pour se rendre à Bogotá, où leur sécurité n'est toujours pas assurée de manière optimale, malgré les promesses du gouvernement. En effet, le rapport du Haut Commissariat des

Nations unies pour les droits de l'Homme retient qu'« il existe encore des difficultés pour garantir les droits de ceux qui réclament la restitution des terres ».

Concrètement, Yomaira Mendoza et Enrique Cabeza ont tous deux été victimes de plus de 80 événements menaçant leur sécurité et aucune enquête n'a véritablement été lancée pour déterminer les responsables de ces agressions. La CIJP considère qu'elles sont le fait de groupes paramilitaires qui, selon certaines dénonciations, agissent pour le compte d'entreprises qui aujourd'hui occupent les terres sans permis et qui ont été identifiées comme telles par l'Institut Colombien du développement rural (*Instituto Colombiano del Desarrollo Rural*). PBI a donc fait paraître une alerte sur ce sujet le 27 juin 2014, mettant en lumière le fait que les moyens de protection mis en place par l'État n'étaient pas suffisants. Par cette alerte, PBI a également demandé à la communauté internationale d'appuyer les initiatives de la CIJP, qui demande notamment que les ministères compétents mettent en place des plans de restitution des terres et de garantie de la sécurité de leurs occupants, notamment au sein des Zones Humanitaires. La CIJP demande également que soit assurée la sécurité des défenseurs leaders de la restitution des terres et que des enquêtes soient lancées de manière coordonnée pour identifier les auteurs des agressions dont ont été victimes les communautés du Curbaradó, et tout particulièrement pour dénoncer la présence de néo-paramilitaires et leurs relations avec les occupants illégaux de ces terres.

Les initiatives de PBI s'inscrivent dans le cadre politique national. Des victimes d'extorsion et d'occupation des terres comptent parmi la première délégation de victimes qui a fait le voyage jusqu'à La Havane le 16 août dernier, aux côtés de victimes issues de la tribu indigène Wayúu également suivies par PBI.

Article de PBI-France

Commission interecclésiale de Justice et Paix (CIJP)

La CIJP est une organisation non-gouvernementale qui milite pour la défense des droits humains et qui se compose de 50 membres de confession chrétienne. La Commission soutient les expériences locales de vérité, de justice et de réparation qui cherchent une solution politique négociée au conflit armé interne.

Le travail de la Commission se concentre sur la protection des communautés indigènes et afros et de leurs territoires, la lutte contre l'industrie des biocarburants et de ses implications pour la sécurité alimentaire. La Commission dénonce également la violation des droits humains par les acteurs du conflit armé en Colombie et travaille dans huit départements du pays.

Peace Brigades International accompagne la CIJP depuis 1984.





Le film "La fièvre de l'or", un défenseur guatémaltèque et une ex-volontaire PBI au Festival des Libertés de Bruxelles

Au Festival des Libertés de Bruxelles, le 24 octobre dernier, PBI présentait le film "Fiebre del Oro" (La fièvre de l'or), qui évoque les atteintes aux droits humains dont sont victimes celles et ceux qui se battent pour la défense de leur environnement au Guatemala. La projection était suivie d'une rencontre avec Alvaro Sandoval Palencia, représentant de la communauté guatémaltèque de La Puya, ainsi qu'avec Aline Herrera, ancienne volontaire PBI de retour du Guatemala. Y assistait un public nombreux.

Le 24 octobre 2014, PBI-Belgium a eu la chance de coorganiser une séance du Festival des Libertés de Bruxelles. Dans la grande salle du théâtre KVS, le public était venu nombreux. La soirée a commencé par la projection du film "La Fiebre del Oro" (La fièvre de l'or), d'Andrew Sherburne. Ce documentaire décrit les épreuves subies par une communauté du Guatemala (San Miguel Ixtahuacan) aux prises avec un projet minier qui menace leur environnement, et avec des groupes sans scrupules qui veulent faire plier les villageois. Deux femmes en particulier, Diodora et Crisanta, racontent les intimidations, menaces et agressions dont elles ont été victimes parce qu'elles refusaient de vendre leur terre pour permettre à la mine de s'étendre. L'une d'elles a été victime d'une tentative d'assassinat, mais, blessée par balles, elle a survécu et est là pour témoigner. L'entreprise minière se défend d'avoir suscité cette tentative mais on voit comment elle s'est évertuée à orienter la vindicte de ses ouvriers vers les deux victimes, en les présentant comme celles qui empêchent de créer ou maintenir les emplois.

En plus de l'ex-volontaire PBI Aline Herrera, qui a accompagné cette communauté et a été confrontée aux problèmes spécifiques de la défense des défenseurs de l'environnement, PBI avait invité, pour l'occasion, Alvaro Sandoval Palencia (voir sa photo ci-contre), un membre de la communauté de La Puya, également située au Guatemala et aussi confrontée à un projet minier.

Lors de son intervention, Alvaro Sandoval Palencia a fait ressortir la similitude entre le sujet du film et la situation de son village. A La Puya, des manifestations ont lieu depuis mars 2012 devant l'entrée de la mine, toujours en phase de préparation à l'exploitation. Les opposants au projet affirment qu'entre autres dégâts, il polluera les ressources en eau et abaissera la nappe phréatique, réduisant la production de ce village d'agriculteurs. Contrairement à ce que prévoit le droit international, la population locale n'a jamais été consultée.



Alvaro Sandoval a souligné les tentatives des autorités d'amener les villageois opposés à la mine à faire usage de violence, autant de provocations policières destinées à justifier le déploiement de moyens répressifs plus violents ; il a aussi détaillé les manœuvres de l'entreprise pour diviser la population en "achetant" les villageois (promesses de jobs, cadeaux, bourses scolaires, etc.) pour ensuite les monter les uns contre les autres. A La Puya comme dans le film, les partisans du projet minier n'hésitent pas à aller jusqu'au meurtre : Yolanda Oqueli, une autre figure de proue du mouvement de résistance, a été blessée par balles alors qu'elle rentrait chez elle après une manifestation. Elle a survécu, malgré une blessure à l'abdomen, mais plus tard, des coups de feu ont encore été tirés près de chez elle ... Le documentaire racontait des faits qui se sont passés il y a déjà quelques années mais notre témoin nous a montré que les mêmes violations graves des droits humains se perpétuent aujourd'hui.

Pour terminer, l'ancienne volontaire Aline Herrera est intervenue pour présenter PBI et son action en général. Elle a notamment détaillé les principes et méthodes mis en œuvre dans le cadre du Projet Guatemala.

A l'occasion du Festival des Libertés, les organisateurs proposent une riche sélection d'évènements de qualité sortant des sentiers battus et les spectateurs se pressent chaque soir de la semaine pour voir les documentaires et assister aux débats et concerts. Même si l'idée de compétition est secondaire, il est à noter qu'au terme de celle-ci, le film "La Fiebre del Oro" a recueilli deux prix, dont celui de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), une référence en la matière. Ajoutés au succès d'audience, ces prix constituent aussi une belle récompense pour le groupe bénévole de Bruxelles qui a préparé la soirée pendant plusieurs mois.

Michel Vasic



Pour nous suivre sur Facebook, voici notre adresse : [Facebook.com/PBIBelgium](https://www.facebook.com/PBIBelgium)

